## Voirie, logements, équipements

### Des travaux de voirie programmés

La Ville poursuit la mise en œuvre de son « plan voirie ». Chaque année, seront programmées les rénovations complètes de deux rues à l'image de des rues Henri-Barbusse ou de l'Egalité ces dernières années. Ainsi, l'allée Anthonioz-de-Gaulle et la rue Jean-Moulin seront prochainement rénovées dans le cadre des travaux de la ZAC du centre-ville.

Travaux de rénovation de la rue Henri-Barbusse

### Ouverture d'un « Foyer des fêtes » dans le quartier de l'Avenir

La Ville a engagé une réflexion pour la réalisation d'une salle des fêtes. Elle sera située à proximité du parc municipal des sports. Ce foyer devra être une salle polyvalente pouvant accueillir à la fois des événements familiaux, festifs et associatifs. Cet équipement manque aujourd'hui aux Lilas.

### Construction d'une clinique de soins de suite

A côté des *Terrasses des Lilas*, le nouvel EPAHD ouvert en 2016, *Clinea* va construire prochainement un établissement de soins de suite sur les terrains Gütterman. Les établissements de soins de suite s'occupent de la réadaptation, de la réhabilitation et de la rééducation d'un patient ayant subi une intervention chirurgicale, afin de l'aider à retrouver ses moyens physiques, cognitifs et/ou psychologiques et d'assurer un retour à domicile dans les meilleures conditions.

### Nouveaux logements sociaux

Le PLU conformément au PLH imposera la réalisation de 30 % de logements sociaux, au lieu de 25 % actuellement, pour toute opération de plus de 1000 m². *France Habitation* a en projet de construire 22 logements sociaux sur l'ancien site de l'usine RLD, rue des Bruyères. *La Sabliere* va construire 128 logements dont 93 sociaux au 178-182 rue de Paris.

### Plan vélos et circulations douces

Il y a deux ans, la Ville a lancé un « plan vélo ». Aujourd'hui, plus de 500m de voirie sont aménagés pour la pratique cyclable (pistes ou bandes comme sur la rue de la Déportation) et 6 km sont classés en zone de modération de vitesse (limitée à 30 km/h). Près de 7 km de voirie aux Lilas permettent donc une pratique qualitative du vélo notamment sur les trente rues classées en « zone 30 ». D'autre part, trois zones de rencontre ont été créées sur lesquelles le partage de la voirie entre piétons, vélos, voitures est crucial vu l'étroitesse des rues. La Ville va poursuivre ses efforts et notamment la mise en place progressive du double sens cyclable. Les aménagements autour des stations de métro offriront une large place au stationnement des deux roues.

### Services Velib' et Autolib'

Un nouveau service Velib' (marché remporté par la société Smovengo) va se mettre en place début 2018. La Ville conservera 4 stations (50, rue de Paris, Mairie, rue Paul-de-Kock et allée du docteur Calmette). Un tiers des vélos seront électriques. Deux stations seront opérationnelles dès janvier 2018 (Mairie et 50 rue de Paris), les deux autres à partir de mars 2018.

Les Lilas profite aussi du service Autolib' avec trois stations (rue des Bruyères, rue Georges Pompidou et rue Léon Renault).

## Commentaires

**Claude Ermogeni**
1er Maire-adjoint chargé de l'urbanisme, de l'habitat, des batiments communaux et des transports

Comme chacun peut le constater à la lecture de ce dossier, il reste encore de nombreux projets à mettre en œuvre dans notre ville, en tenant compte de tous ceux déjà réalisés depuis 2001.
Pour ce faire, nous avons organisé la révision du PLU (plan local d'urbanisme) qui en est actuellement dans sa phase d'enquête publique du 20 septembre au 20 octobre à laquelle je vous encourage fortement à participer. Il devrait pouvoir être adopté en fin d'année.
Concernant les projets les plus importants (Fort, abords du parc Lucie Aubrac, future station Serge Gainsbourg) des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sont annexées au PLU. Elles exposent sur plans avec légendes les grandes lignes des projets. Avant toute réalisation, ils feront l'objet d'une concertation préalable, comme nous l'avons toujours fait, afin de recueillir les avis de chacun. Nous avons également des travaux d'entretien et de mises aux normes des bâtiments communaux qui permettent d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement de divers locaux (groupes scolaires, lieux culturels et sportifs....) et aussi des économies d'énergie par des meilleures isolations thermiques.
Pour ce qui me concerne, je serai disponible pour entendre et répondre, dans la mesure du possible, aux éventuelles remarques et propositions.

**Christophe Paquis**
Maire-adjoint chargé de l'environnement, des espaces verts, de la voirie et de la circulation

La voirie est l'espace partagé de tous donc de chacun ! Parallèlement aux grands projets d'urbanisme, notre priorité est d'entretenir et d'améliorer les chaussées, les trottoirs, les places et placettes pour tous les Lilasiens. Nous souhaitons que tous les modes de déplacement cohabitent, les espaces soient partagés par tous, en accordant la priorité aux circulations douces et aux piétons. Au quotidien, les agents des services techniques municipaux mettent en œuvre cette priorité. Ils inventent et innovent sur le terrain des solutions au service du public. Qu'ils soient chaleureusement remerciés ! Aux Lilasiens, nous donnons rendez-vous pour les GAM du mois d'octobre, lieu de réflexion collective pour améliorer le bien-être de tous.

# Chantiers en cours et projets d'urbanisme à venir aux Lilas

**Avec la modernisation de la station de métro *Mairie des Lilas*, la création de la nouvelle station de métro *Serge-Gainsbourg* au quartier des Sentes dans le cadre du prolongement de la ligne 11, l'achèvement de la ZAC du centre-ville, le projet d'aménagement du *Fort des Lilas* et de son environnement, la réflexion à propos des abords du parc *Lucie-Aubrac*, le nouvel espace vert Simone-Veil aux Bruyères et les nombreuses rénovations de voirie programmées, la Ville voit s'achever un très important cycle de renouvellement urbain, même si les travaux vont se prolonger encore quelques années. Depuis 20 ans, Les Lilas n'ont cessé de changer, tout en restant fidèle à leur identité : une ville qui se modernise mais à taille humaine, soucieuse de l'environnement, favorisant le lien social et la proximité.**

## Des chantiers en cours

### Prolongement de la ligne 11 du métro

Cela faisait 50 ans qu'on les attendait, chacun peut désormais se rendre compte qu'ils ont débuté : les travaux de prolongement de la ligne 11 du métro vont se poursuivre durant 4 années. Conformément aux exigences de la commune, la RATP tente de réduire autant que possible les nuisances inhérentes à ce type de chantier colossal : rénovation complète, modernisation de la station « Mairie des Lilas » et création d'une nouvelle station au quartier des Sentes. L'apport pour la commune et ses habitants sera extrêmement positif.

### Modernisation de la station « Mairie des Lilas »

La station va être modernisée et rendue accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment grâce à l'installation d'une nouvelle entrée sur le parvis avec de larges ascenseurs adaptés. Une nouvelle sortie sur le boulevard de la Liberté sera créée. Les espaces intérieurs seront agrandis et les quais rénovés pour accueillir les nouvelles rames de métro avec un wagon supplémentaire. Les travaux s'achèveront début 2020. L'esthétique historique des trémies de sortie, inaugurées en 1937 et identiques à celles de la station *Opéra*, sera évidemment préservée.

### Création de la future station « Serge-Gainsbourg » au quartier des Sentes

L'accès principal de la nouvelle station se situera sur l'esplanade boulevard du Général Leclerc, un accès secondaire est prévu au niveau du 86 du boulevard pour desservir plus largement le quartier. La station sera accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à la création de larges ascenseurs adaptés.
Les travaux de construction des parois de la future station ont démarré. La livraison de la station et la conclusion définitive des travaux de prolongement auront lieu en 2022.

## Aménagement de l'espace vert SIMONE-VEIL dans le quartier des Bruyères

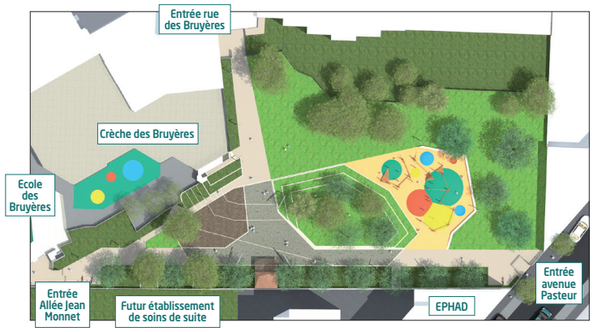


Situé au cœur du quartier des Bruyères, à proximité de la crèche, de l'école maternelle, mais aussi de l'EPHAD et du futur établissement de soins de suite, le nouveau parc Simone-Veil permettra un cheminement piéton entre la rue des Bruyères, l'avenue Pasteur et l'allée Jean-Monnet. Il a été conçu comme un espace accueillant pour les familles, les enfants, les personnes à mobilité réduite, ceux qui recherchent la tranquillité ou veulent se détendre. Il sera organisé autour d'une placette centrale et offrira une large place aux pelouses et aux arbres. Il accueillera aussi des aires de jeux pour les enfants et un jardin potager pédagogique. Les travaux ont débuté à la fin du mois de septembre 2017 et dureront 4 mois, pour un montant de 730 000€ dont environ 11,5% financés par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

## Achèvement de la ZAC du centre-ville

La ZAC de centre-ville, lancée en 1989 et déclarée d'utilité publique en 1993, est en cours d'achèvement. Les 43 logements du dernier bâtiment en construction à l'angle de la rue de Paris et de la rue Jean-Moulin seront livrés en fin d'année. La pharmacie se réinstallera dans son emplacement initial, à l'angle de la rue Jean-Moulin et de la rue de Paris. La Ville souhaite l'installation d'un restaurant de qualité à côté de la pharmacie. Il restera alors à réaliser les aménagements de voirie sur la ZAC :

### Rue Jean-Moulin

Dans ce tronçon compris entre la rue de Paris et la rue Esther Cuvier, actuellement victime de grands désordres de voirie, de stationnement et de circulation, il est prévu un réaménagement en zone de circulation apaisée (zone 30 et zone de rencontre), une réorganisation du stationnement (livraison, place PMR...) pour les commerces et l'école Notre-Dame, ainsi qu'une réfection de l'éclairage public.

### Allée Anthonioz-de-Gaulle

Le programme prévoit le traitement paysager de l'allée, le maintien d'un cheminement pour les piétons, le respect des servitudes de passages des piétons et du fonctionnement des entrées et sorties de parking, l'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public...

### Parvis de l'église

Seront réalisés un traitement paysager, la sécurisation des accès et du stationnement des convois de cérémonies au niveau de l'église, l'enfouissement des réseaux...

Le dernier bâtiment de la ZAC centre ville sera livré d'ici la fin de l'année.

# Des projets d'urbanisme en réflexion

## Les abords du parc Lucie-Aubrac

Les abords du parc comportent pour partie un bâti dégradé, accueillant notamment des structures associatives : la crèche Ribambelle, le Secours Populaire, l'Atelier pour la typographie et l'estampe, les Restos du cœur, les AMAP... Il semble indispensable de remplacer ce bâti dégradé par des bâtiments modernes et fonctionnels, garantissant la sécurité et le confort de leurs occupants. A ce jour, aucun projet n'a été élaboré mais une réflexion est ouverte. La Ville affirme quelques principes forts auxquels elle est attachée :

- l'extension de la superficie du parc ouverte au public
- la préservation des arbres remarquables et des accès du parc
- le relogement dans de bonnes conditions, au RDC des nouveaux bâtiments construits, des associations occupant aujourd'hui des locaux vétustes et, si possible, création de locaux associatifs supplémentaires.
- des logements supplémentaires en nombre modéré (160 au maximum dont 30% de logements sociaux), tous construits en respectant les exigences environnementales les plus pointues.

De ce « cahier des charges » émanera un projet qui sera élaboré avec tous les Lilasiens, et notamment les habitants du quartier qui se sont déjà exprimés : c'est en tenant compte de leurs remarques que dans le PLU, concernant la rue du Centre, les emprises à bâtir et les hauteurs maximum de bâtiments ont été réduites et une percée visuelle sur le parc préservée.

Logements dont 30% de logements sociaux et équipements publics et associatifs en rdc
Extension du parc Lucie-Aubrac
Sanctuarisation de l'emprise du parc





## L'aménagement du Fort des Lilas

L'aménagement du Fort est en cours d'étude dans le cadre de l'appel à projets *Inventons la Métropole*. Le Fort est en effet l'un des 56 sites prioritaires retenu au sein du Grand Paris.

La Ville, même si elle n'est pas propriétaire des terrains, a fait état d'exigences auxquelles les projets proposés doivent se conformer :

- le respect et la mise en valeur de la dimension mémorielle de ce lieu important de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale notamment par la création d'un monument en hommage aux fusillés de 1944 ainsi qu'un Mémorial national dédié aux femmes de la Résistance et de la Déportation (projet initié par la Ville des Lilas en 2002)
- la préservation de la dimension écologique du site : assurer une protection du talus arboré, créer une coulée verte piétonne sur les fortifications qui assurera le lien entre les écoles Paul-Langevin, Julie-Daubié, le collège Marie-Curie, le parc municipal des sports...
- le désenclavement du Fort
- le développement d'activités économiques de pointe et innovantes, d'activités associatives et culturelles, et de « lieux de vie » qui manquent au quartier
- le refus de la construction de logements dans le Fort mais la possibilité de réaliser des logements étudiants conventionnés
- une réflexion sur les abords du centre de loisirs et certains équipements parfois vétustes du quartier (gymnase Jaurès, halle de tennis de table).

### L'Etat émet un avis défavorable sur le PLU des Lilas et exige plus de densification : la Ville proteste !

L'Etat vient de rendre un avis défavorable sur le PLU des Lilas au motif que la Ville ne densifierait pas assez son territoire ! Le Maire a immédiatement écrit à Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires, pour faire savoir que la municipalité réfutait cette appréciation. La Ville a beaucoup rénové et construit et a assumé sa part de construction de logements sociaux, contrairement à beaucoup d'autres communes d'Ile-de-France bien plus privilégiées. Les Lilas ne peuvent faire face à une densification de + 15% de logements d'ici 2030 comme l'Etat le préconise. La Ville réaffirme sa volonté forte de ne pas dépasser le seuil de 25 000 habitants (qui n'est pas un objectif à atteindre mais un plafond à ne pas dépasser). Les préconisations de l'Etat porteraient en effet la population des Lilas à plus de 27 000 habitants d'ici 2030 ! La Ville entend avoir gain de cause sur ce point crucial pour son avenir.

Le fort

Huit projets ont été présentés à un premier jury composé de la Métropole du Grand Paris, l'Etat, Est Ensemble et la Ville des Lilas. Trois projets respectant le cahier des charges et aux partis pris d'aménagement assez différents, ont été retenus.
Les équipes sont en train d'affiner les projets : le jury retiendra un lauréat. Des discussions s'ouvriront avec l'équipe retenue pour affiner son projet : la population et les associations du quartier et de la ville y seront largement associées, ce que la confidentialité exigée par le règlement du concours interdisait jusque là.

## Aménagements autour de la station de métro *Serge-Gainsbourg*

Dans le cadre du PLU, la Ville a engagé une réflexion sur les aménagements nécessaires en surface de la station « Serge Gainsbourg » en axant ses priorités sur la dynamisation de l'offre commerciale et d'activités. La réalisation d'une statue représentant Serge Gainsbourg est aussi prévue.

## Reconstruction de l'école maternelle Courcoux

Depuis 2001, de nombreux bâtiments scolaires ont été réhabilités (école des Bruyères, restauration scolaire à Waldeck Rousseau, à Romain Rolland...) ou reconstruits (écoles Calmette et Victor Hugo). Courcoux est la dernière école qui nécessite de lourds travaux. La Ville avait envisagé un partenariat avec Seine-Saint-Denis Habitat permettant, via un échange de parcelles, la construction de logements sociaux et la reconstruction de l'école, agrandie. Ce partenariat, malgré les efforts de la commune, n'a pu aboutir. La Ville ne souhaitant pas repousser ce projet trop loin va donc, dans les années à venir, financer seule la réhabilitation de l'école sur le site actuel. Les premières études seront lancées en 2018.

## Des projets à l'échelle d'Est Ensemble

### Le Métro Câble

En liaison avec Romainville, Pantin, Bobigny et Noisy-le-Sec, confrontées au même enjeu de désenclavement de leurs quartiers limitrophes, et en partenariat avec Est Ensemble, la Ville souhaite la réalisation d'un métro câble desservant le Fort. Il relierait notamment la ligne 5 du métro à la ligne 11 prolongée, en passant par le quartier de l'Avenir.
Ce téléphérique urbain serait un atout majeur pour contribuer à la pleine réussite de l'aménagement du Fort. Le projet est piloté par Est Ensemble.

### Vers un réseau de géothermie ?

En 2015, Est Ensemble a mené une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur utilisant la géothermie (la chaleur naturelle produite par la terre) dans le cadre de la construction de quatre « éco-quartiers » sur le territoire. Cette étude a conclu à un réel potentiel, y compris dans les quartiers environnants d'habitat plus ancien. Les Lilas ont été intégrés au périmètre du projet qui concerne aussi Pantin, Le Pré Saint-Gervais et Romainville. Au total, 7000 logements dont 1600 aux Lilas pourraient être concernés par cette forme de chauffage respectueuse de l'environnement. Le projet nécessite la construction d'une chaufferie de 5000m², située idéalement à l'est du périmètre (Pantin ou Romainville). Ce projet présente de nombreux avantages dont celui d'être en cohérence avec les orientations du Grenelle de l'environnement et de la COP21. La géothermie produit une énergie renouvelable et locale. La stabilité des prix de la chaleur géothermique, inférieurs à ceux du gaz, est aussi un avantage puisqu'elle sera garantie pendant 30 ans. L'étude de faisabilité du projet pourrait être lancée à l'été 2018